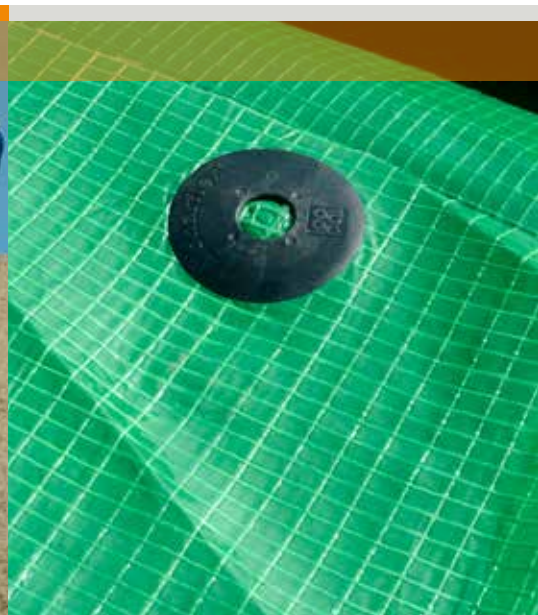


# Coverflex

Protection temporaire de chantier



Forte résistance à la déchirure  
permettant plusieurs réutilisations

Bonne résistance chimique

Grande souplesse : maniabilité aisée

## Conditionnement

Disponible en rouleaux de 4 m x 30 m ou sur mesure

## Supports admissibles

- Terrain naturel et/ou support non poinçonnant.
- Déchets solides.
- Prévoir la mise en place d'un géotextile anti-poinçonnant de sous-face si besoin.

## Emplois

- Couverture de stockage de terre polluée.
- Couverture temporaire d'alvéoles des centres de stockage de déchets.
- Protection de talus contre le ravinement.

## Description

Coverflex est une membrane d'imperméabilisation temporaire composée de deux couches de PEBD (polyéthylène basse densité), renforcée par une grille multifilaments en polyester.

**Nota :** Coverflex est équipée d'un système d'œillets en caoutchouc spéciaux permettant de la fixer, tout en conservant ses caractéristiques mécaniques.

Les accessoires de fixation adaptés aux œillets permettent également une mise en œuvre particulièrement rapide.

## Mise en œuvre

### ■ Surface à couvrir

La taille maximale d'une pièce fabriquée est de l'ordre de :

- ▶ 380 m<sup>2</sup> (soit 88 kg) si elle est manutentionnée par 2 personnes ;
- ▶ 1800 m<sup>2</sup> si elle est manutentionnée par transpalette.

Si plusieurs pièces sont nécessaires, l'ouvrage peut être couvert avec plusieurs pièces fabriquées, qui seront déroulées puis assemblées sur site. Dans ce cas, un plan de calepinage sera établi, qui mentionnera le numéro de chaque pièce, et son emplacement sur l'ouvrage.

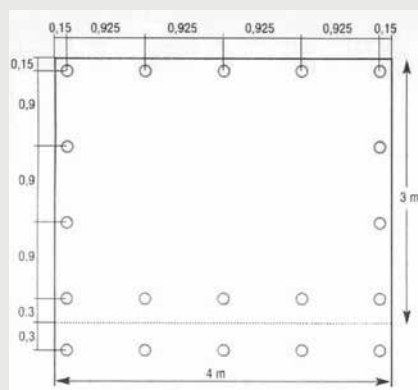
### ■ Déroulage.

- Ancrage de la membrane avec des fers à béton (non fournis).
- Déploiement de la bâche.

## Configuration des œuillets

Le rouleau présente :

- ▶ des œuillets en bordure de lé, à 15 mm du bord et tous les 90 mm ;
- ▶ tous les 3 m, une rangée de 5 œuillets, espacés de 5 mm.



## Outillage nécessaire

Gants.

## Documents de référence

Fiche technique.

## Sécurité

Ce produit n'est pas un produit classé dangereux, conformément au règlement (UE) 2015/1221 et dans le cadre de l'utilisation prescrite par cette notice.

Ce document n'est qu'indicatif, il convient de consulter les documents de référence en vigueur. Siplast-Icopal se réserve le droit de modifier ses produits et leurs prescriptions de pose, en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques.

